

**Politique de la Ville et Animation - Avenants de prorogation de convention
et avenants programmatifs 2006 avec le Centre Régional d'Information
Jeunesse de Franche-Comté et le Foyer des Jeunes Travailleurs
«Les Oiseaux» - Versement de subventions**

M. l'Adjoint BAUD, Rapporteur : Les conventions pluriannuelles de trois ans avec les associations : Centre Régional d'Information Jeunesse et Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux», arrivent à échéance le 30 avril 2006 pour le CRIJ et le 31 mai 2006 pour le FJT.

Afin que la durée des documents contractuels et des financements publics coïncident, et pour faciliter ainsi la gestion juridique et financière des associations, il est proposé au Conseil Municipal un avenant de prorogation pour chaque convention en cours jusqu'au 31 décembre 2006.

Cela permettra également à chaque association de présenter son projet associatif, support de la rédaction des nouvelles conventions triennales 2007-2009, à la Ville.

En conséquence, les avenants programmatifs et financiers sur les actions soutenues par la Ville sont passés pour l'année 2006 avec les associations.

A. Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté

La Ville, dans le cadre de son objectif de développer l'accès des jeunes à l'information, aux loisirs, à la culture et à la formation, apporte son soutien au projet de l'association «Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté» et particulièrement aux actions suivantes :

1 - L'accès des jeunes Bisontins à l'information

Ouvert au public six jours sur sept quasiment toute l'année, le CRIJ reçoit des jeunes chaque jour dans ses locaux mis à la disposition par la Ville de Besançon au 27 de la rue de la République.

Le CRIJ est très largement connu par la population jeune de l'agglomération, même si chaque année un travail de communication est à faire en direction des nouvelles classes d'âge et des nouveaux arrivants sur la ville.

L'information sur les métiers, les débouchés, les études, la formation continue représentent en permanence une question sur deux. Le questionnement sur les loisirs, les sorties, les sports est aussi très conséquent.

Les services Logement, Jobs, Stages, Mobilité internationale sont quotidiennement très sollicités avec des pics saisonniers très forts pour le logement du 15 juin au 15 octobre. On peut estimer que dans cette période, c'est plus de 150 jeunes qui viennent chaque jour au CRIJ uniquement sur la question du logement.

En animant un réseau régional de 23 structures d'Information Jeunesse qu'il a mis en place au fil des années, le CRIJ contribue à porter la notoriété de la capitale régionale en direction de la jeunesse franc-comtoise.

Le site internet, la carte Avantages Jeunes, TOPO, contribuent aussi à mettre en avant le dynamisme de Besançon en direction des jeunes de toute la région.

Avec un tirage de 150 000 exemplaires, 10 fois par an en 2005, TOPO contribue puissamment à faire connaître l'attractivité de Besançon sur l'ensemble du territoire régional, puisque le journal est maintenant inséré aussi dans Le Progrès du Jura.

2 - Les offres de la carte Avantages Jeunes

Plus de 25 000 jeunes Bisontins se sont dotés de la carte Avantages Jeunes en 2005. Dans certaines classes d'âges, notamment les 16, 17 et 18 ans c'est près d'un jeune sur deux qui se sert de la carte.

La carte permet la gratuité à la médiathèque, la découverte de presque toutes les structures culturelles par une politique tarifaire attractive, ainsi que la découverte d'un grand nombre de structures de loisirs et de sports.

La carte incite aussi fortement les jeunes Franc-Comtois à venir visiter la Ville de Besançon et de nombreux jeunes de la région viennent à Besançon pour se servir de la carte.

3 - Service régional des stages

Courant 2005, c'est plus de 350 stages qui étaient disponibles quotidiennement sur le site du service régional des stages ou par affichage au CRIJ.

Un nombre important de ces stages sont proposés sur la capitale régionale, à quoi il faut ajouter plus de 1 000 jobs par an collectés par le CRIJ, en accès libre sur le site et dans les locaux par affichage. Par ailleurs environ 50 stagiaires européens bénéficiant des dispositifs Eurodyssée et Léonardo sont placés par le CRIJ pour une durée de 6 mois dans des entreprises, associations ou administrations de la capitale régionale.

Une journée «jobs d'été» a été organisée conjointement avec la Ville le 29 mars dernier.

4 - Une mission de généraliste au profit des structures jeunes et des associations

Chaque jour, le CRIJ fait découvrir à de très nombreux jeunes toutes les potentialités offertes par le monde associatif, par les structures spécialisées d'aide aux jeunes en premier lieu la Mission Locale. Généraliste, le CRIJ est un premier recours dans les démarches et reste aussi un dernier recours possible quand le jeune s'estime démuné après s'être rendu dans une structure spécialisée.

Enfin pour 2006 le CRIJ sera partenaire en matière de communication et d'information de l'espace adolescents Créativ'été.

Le budget prévisionnel du CRIJ pour 2006 s'élève à 1 063 700 €.

Le versement d'une subvention de 41 800 € au Centre Régional d'Information Jeunesse est proposé.

	2005	Sollicité 2006	Proposé 2006
Soutien aux actions	32 100 €	33 450 €	32 500 €
Aide au fonctionnement	9 100 €	9 500 €	9 300 €
Total	41 200 €	42 950 €	41 800 €

Versements subvention

Acompte janvier	10 290 €
Avril	15 755 €
Juillet	15 755 €

La Ville apporte également une aide en mise à disposition de locaux et règle les charges :

Valorisation en 2005

Locaux	22 277,70 €
Charges	3 962,00 €
Total	26 239,70 €

soit un montant total annuel d'aide de la Ville au CRIJ de 68 039,70 € (26 239,70 € + 41 800 €).

B. Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux»

Pour l'année 2006, le Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» continuera à développer la transversalité de ses actions sur les bases des principes et des valeurs de la charte de l'Union nationale des FJT dans les domaines de l'accueil, de l'accompagnement, du suivi social, de la prévention, de la santé, de la citoyenneté et de l'accès à l'autonomie, accès à la culture au travers de ses secteurs d'activités que sont : l'accueil et l'accompagnement, l'hébergement, la restauration, l'activité socio-culturelle, la programmation culturelle et la vie de Foyer ouverte sur l'extérieur.

La Ville apporte son soutien à deux activités : l'accompagnement social et la programmation culturelle.

L'hébergement (162 lits et 20 appartements de 40 lits) au Foyer - Soleil des Orchamps est axé en priorité sur l'accueil de jeunes de 16 à 25 ans ayant trouvé un emploi, une formation ou un stage sur l'agglomération de Besançon ou ayant des projets de recherche d'emploi.

En 2004, 669 personnes ont séjourné au FJT.

L'«accompagnement social» consiste à intervenir auprès des jeunes et notamment des jeunes majeurs (dans le cadre du projet Eurodyssée) dans le domaine du logement, de l'emploi, de la formation, prévention, insertion, animation, éducation, ... avec des partenaires : CRIJ, Mission Locale, Aide Sociale à l'Enfance,...

La programmation culturelle est basée essentiellement sur cinq types de manifestations : projection de films (35 à 40 par an), d'expositions (20), de spectacles (20), guinguettes (10) et conférences (8).

Cette programmation de qualité est gratuite et libre d'accès à tous les publics, résidents ou extérieurs, afin de procurer une ouverture d'esprit facteur de mixité et de socialisation.

Le budget prévisionnel du FJT pour 2006 s'élève à 1 930 000 €.

Il est proposé de verser une subvention de 34 600 € au Foyer des Jeunes Travailleurs :

	2005	Sollicité 2006	Proposé 2006
Accompagnement social	15 300 €	27 000 €	16 300 €
Programmation culturelle	18 300 €	25 000 €	18 300 €
Subvention exceptionnelle (juillet)	3 000 €		
Total	36 600 €	52 000 €	34 600 €

Son versement sera effectué en avril.

Le Conseil Municipal est invité à :

- accepter le principe d'une prorogation des conventions en cours avec le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté et Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» jusqu'au 31 décembre 2006.

* décider l'attribution des subventions suivantes :

- 41 800 € au Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté
- 34 600 € au Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux».

La dépense totale, soit 76 400 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au BP 2006 au chapitre 65.422/6574 CS 47030.

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants de prorogation et programmatifs pour l'année 2006 avec les associations : Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté et Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 4 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte ces propositions.

M. le Maire et M. GHEZALI n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 14 avril 2006.